

Parc national de Port Cros

Orientation 3.1 Soutenir une économie de proximité en encourageant la coopération inter filière et les initiatives économiques porteuses d'une plus-value sociale et environnementale

[...]

Ce mode de coopération au sein du territoire ou à une échelle régionale permettra d'identifier et d'accompagner des perspectives nouvelles plus conformes aux exigences du développement économique durable, telles que l'éco-conception, l'économie de la fonctionnalité, la valorisation des matières et des déchets, relevant de l'économie circulaire. Certaines filières se sont particulièrement mobilisées pour s'engager dans la dynamique d'une économie durable et de proximité, c'est le cas des la filières du bâtiment, de l'agriculture, de la pêche et de l'artisanat local.

5 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
[...]	[...]	[...]	[...]
3.1.2 Soutenir le marché local de l'éco-construction, l'écorénovation et de la performance énergétique.	<ul style="list-style-type: none">• Participation à la sensibilisation et à l'échange d'expérience• Participation via la commande publique• Appui technique	<ul style="list-style-type: none">• Organisation de salons, de rencontres d'entreprises et grand public• Mise en place d'un conseil technique partagé auprès des habitants• Participation via la commande publique	<ul style="list-style-type: none">• Artisans et entreprises, FBTP, CAPEB• CMA, CCIV, ADEME• Associations, CG83, CAUE• Pôle Cap Énergie, BDM, Envirobat• COFOR83 (animateur Espace Info Énergie)• Habitants
[...]	[...]	[...]	[...]

Référence ID de l'article : #4860

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-14 00:26